

L'ADAPTATION TERRITORIALE DES RÈGLES DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT. L'EXEMPLE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Responsable du programme :

Jean-Philippe BROUANT, SERDEAUT – École de droit de la Sorbonne – Université Paris 1



Résumé

Dans le cadre d'une démarche de prospective territoriale, l'Association régionale des organismes d'HLM de Rhône-Alpes (ARRA) a souhaité explorer la possibilité d'instaurer un pouvoir normatif d'adaptation en matière de logement. La région Rhône-Alpes se caractérise en effet par une diversité de territoires et une pluralité de situations et de contextes. L'USH a souhaité appuyer cette démarche par une mission en deux temps :

- effectuer l'état des lieux de toutes les formes d'adaptation déjà prévues par les textes dans le domaine du logement et du logement social, de leur mise en œuvre effective ou non en Rhône-Alpes, des normes produites localement par les collectivités territoriales ;
- explorer les possibilités et modalités d'adaptation supplémentaires nécessaires.

Spécialité : **X Juridique**

● ● ● ÉTAT D'AVANCEMENT

Le rapport final de l'étude a été remis en décembre 2013.



FINANCEMENT

Union sociale pour l'habitat (USH) et l'Association régionale des organismes d'HLM de Rhône-Alpes (ARRA).



CONTACTS

- brouant@live.fr
- Aïcha Mouhaddad, directrice de l'ARRA HLM
a.mouhaddad@arra-habitat.org